

Ma fille mineur se fait insulter par une fonctionnaire de police

Par **Sabrina 13190**, le **03/12/2015** à **01:02**

Bonsoir

Je vient varie vous je me sens complètement perdue sur ce que nous venons de vivre Ma fille de 17 ans et moi même .

Ma fille fréquente un jeune homme depuis quelque mois et malheureusement elle c'est fais un peux même beaucoup avoir sur ce jeune homme à qui ont aurais donnez le bon dieu sans confession !! Tous sa pour dire que l'énorme surprise quand des officiers de police se sont présentés à mon domicile ou je les ét reçue sens problème ét compris que la situation étai grave donc j'ai complètement collaborait avec eux et les ét autorisé à fouiller ma maison puis à prendre ma fille pour la questionner comme toute jeune fille qui ce sent perdue ét amoureuse et surtout 17 ans et tous ce qui va avec rébellion et têtù mes les a suivi s'en a aucune résistance, puis je les ét rejoint ét étai entendu dans un bureau à côté de la fille ou le contacte du policier avec ma fille c'est mal passé ét donc ma fille c'est butée comme sont habitude ,

Donc je suis etinrvenue ét ma fille a étai aussi butée avec moi et colérique car je la connais ét elle c'est senti agressé pas comprit et surtout trop de chose difficile à gérer pour une jeune fille qui n'a jamais eu de rapport avec aucun service de police ,tous ça pour vous dire que par la suite une agen de police qui passé par la c'est permis d'insulter ma fille de écusé moi du terme de TAPIN à plusieurs reprise et à l'agresser verbalement je me suis interposés à cette personne ét un autre officier à calmer le jeux dans l'intérêt de ma fille je me suis arrêté dessuite ét repris notre audition le policier a reconnu à ma fille que sa collègue avais mal agit .quoi faire ????

Merci une maman qui ét perdue face à cette situation :-(

Par **cocotte1003**, le **03/12/2015** à **06:12**

Bonjour, votre fille n'a pas respecté la loi et c'est montrée butée et colérique d'après ce que vous dites, n'inversez pas le problème, cordialement

Par **alterego**, le **03/12/2015** à **11:15**

Bonjour,

Les fonctionnaires de Police sont plus renseignés sur votre fille, surtout sur son gugusse, que vous ne l'êtes.

C'est votre fille qui était auditionnée pas vous.

Le qualificatif qui vous choque n'a pas été prononcé par hasard. Il devrait vous amener à réfléchir et à savoir pourquoi il l'a été.

Peut-être devriez-vous chercher à rencontrer la policière pour savoir en prétextant que votre fille vous cache beaucoup de choses et que vous êtes inquiète. Peut-être sait-elle que votre fille est en danger ou craint-elle qu'elle le soit.

"Le policier a reconnu à ma fille que sa collègue avait mal agit". Cela ne vous interpelle pas non plus ?

"...elle c'est fais un peux même beaucoup avoir sur ce jeune homme à qui ont aurais donnez le bon dieu sans confession !!" , preuve que vous savez "entre quelles mains" elle est, tout au moins partiellement.

Ce n'est pas facile à gérer pour des parents, on ne peut que vous comprendre.

Par **Sabrina 13190**, le **05/12/2015 à 21:04**

Bonjour,

Pour vous répondre, sachez que ma fille et moi avons été auditionné en tant que témoin , ma fille je la connais et suis très bien renseignée sur elle et sa vie. C'est vrai que j'ai été berné par son "gugusse"comme vous dites à mon grand desarrois.

Le qualificatif qui a été prononcé est loin d'être justifié car ma fille ne mérite pas une telle insulte et comme vous le dites le policier qui a Reconnu que sa collègue avait mal agit ,n'a pas compris aussi pourquoi elle avait traité ma fille de "tapin" ce n'était pas justifié et nîdes paroles à dire à des jeunes à qui on doit montrer l'exemple.

Malheureusement si j'avais pu savoir que ma fille fréquentait une mauvaise personne , sachez bien que j'aurais pris les mesures nécessaires.

On ne peut pas tout prévoir ou la vie serait tellement plus simple.

Par **jodelariege**, le **05/12/2015 à 21:53**

bonsoir , sabrina ,vous dites que vous connaissez parfaitement votre fille (ce que croit tout parent) or vous le dites vous meme :vous n'avez pas vu qu'elle fréquentait quelqu'un de pas fréquentable justement ...donc vous ne connaissais pas cette facette de la personnalité de votre fille ,aucun parent ne connaît parfaitement son enfant et aucun enfant dit toute la vérité à ses parents,c'est comme ça c'est la vie ,rappelez vous votre jeunesse :croyez vous que vos parents savaient tout de vous à 17 ans? il serait donc bien que vous discutiez calmement

avec la personne qui a parlé de tapin a votre fille,la policière craint peut etre que votre fille ait pu avoir été entraîné par son "gugusse" à faire le "tapin"et elle voulait la protéger ou la mettre en garde?